

« De » indéfini et « de » partitif*

Andreas NOLDA
Humboldt-Universität zu Berlin
Philosophische Fakultät II
Institut für deutsche Sprache und Linguistik
Unter den Linden 6
D-10099 Berlin
andreas.nolda@rz.hu-berlin.de

Cette contribution propose une analyse des constructions en « de » indéfini et en « de » partitif dans le cadre théorique de la Syntaxe et Sémantique Intégrative. Une phrase telle que *elle prend de la glace*, comportant une forme d'un « verbe fragmentatif », est ambiguë. En tant que construction en « de » partitif, *de la glace* est un groupe prépositionnel qui signifie « une partie indéterminée d'une quantité déterminée de glace ». Ce sens est dû à la signification lexicale partitive de la préposition et dépend de l'occurrence d'une variante du verbe « prendre » régissant un complément d'objet en « de » partitif. En tant que construction en « de » indéfini, *de la glace* est un groupe nominal dénotant une quantité indéterminée de glace. *De la* est ici à considérer comme déterminant indéfini doté d'une signification lexicale non-partitive forçant l'interprétation continue du nom auquel il s'attache.

Comme il a été souvent remarqué, il existe, en français, une classe de verbes dits « fragmentatifs » (Englebert 1992 : 131–133), comprenant, parmi d'autres, « manger », « boire » et « prendre » et permettant deux interprétations des compléments d'objet introduits par *du*, *de la* etc. (cf., par exemple, Milner 1978 : 77–79 et Kupferman 1979, 1994) :

(1) *Elle prend de la glace.*

La première interprétation de *de la glace* dans (1) est « une partie indéterminée d'une quantité déterminée de glace ». ¹ J'appellerai cette interprétation « la lecture partitive ». La deuxième interprétation, qu'on a appelée, suite à Milsark (1977), « la lecture faible » et que je nommerai ici « la lecture indéfinie », ² est controversée : s'agit-il d'« une partie indéterminée de la glace comme entité générique » ou d'« une quantité indéterminée de glace » ?

* Je remercie Hans-Heinrich Lieb pour de fructueuses discussions à ce sujet. Marie-Hélène Viguier m'a assisté dans la formulation française.

¹ Cette lecture est particulièrement nette lorsque *la glace* est modifié par une expression « spécifiante » comme, par exemple, *Marie* dans *elle prend de la glace de Marie*.

² Je n'aborderai pas la « lecture forte » que *de la glace* peut avoir dans des phrases telles que *de la glace a fondu* (cf. Kleiber 2001).

Il s'agira ici de spécifier une analyse des deux constructions exemplifiées par (1)³ dans le cadre théorique de la Syntaxe et Sémantique Intégrative (pour une introduction voir Lieb 1992, 1993). Mon analyse suppose les hypothèses empiriques suivantes :

Hypothèse 1

Les verbes du type de « prendre » ont (au moins) une variante à complémentation directe et une autre à complémentation en « de » partitif ; ce « de » partitif est une préposition.

Hypothèse 2

En dehors de « de » partitif, il existe un « de » indéfini, déterminant communément appelé « article partitif », avec une signification lexicale non-partitive forçant l'interprétation continue du nom auquel il s'attache.

1 À propos des hypothèses 1 et 2

Pour des raisons de place, je ne résumerai que quelques arguments principaux.

1.1 Hypothèse 1

On peut montrer que le complément d'objet en « de » d'un verbe du type de « prendre » se pronominalise de deux manières différentes selon sa lecture (cf. notamment Kupferman 1979, 1994).⁴ *De la glace* dans (1) se peut pronominaliser, en lecture indéfinie, par *que* ou *ce que* comme un complément d'objet direct :

- (2) *Qu'est-ce qu'elle prend ?*
- (3) *J'ai pris de la glace, ce qu'elle a pris aussi d'ailleurs.*

En revanche, en lecture partitive, *de la glace* peut être pronominalisé par *de quoi* ou *dont* à l'instar d'un complément d'objet prépositionnel en « de » :⁵

- (4) *Elle prend de quoi ?*
- (5) *J'ai pris de la glace, dont elle a pris aussi d'ailleurs.*

Lorsque *prend* est remplacé dans (1) par une forme d'un verbe qui ne fait pas partie de la classe des verbes du type de « prendre », *de la glace* n'est plus susceptible d'être pronominalisé par *de quoi* ou *dont* :

- (6) a. *Qu'est-ce qu'elle voit ?*
b. **Elle voit de quoi ?*
- (7) a. *J'ai vu de la glace, ce qu'elle a vu aussi d'ailleurs.*
b. **J'ai vu de la glace, dont elle a vu aussi d'ailleurs.*

³ Je ne considérerai pas ici le cas du pluriel, bien qu'une bonne partie de mon argumentation puisse être généralisée pour tenir compte des exemples comme *elle mange des pommes*.

⁴ Pour un aperçu plus complet des propriétés syntaxiques des compléments d'objet en « de » d'un verbe du type de « prendre » voir Kupferman (1979).

⁵ Bien évidemment, l'acceptabilité de (4) et (5) dépend d'un contexte approprié.

Il y a donc lieu d'analyser *de la glace* dans (1) de deux façons. En lecture indéfinie, il s'agit d'un groupe nominal qui remplit la fonction de complément d'objet direct de *prend*, forme d'une variante transitive de « prendre ». Par contre, en lecture partitive, *de la glace* est un groupe prépositionnel avec pour noyau une forme de « de » partitif.⁶ Ce groupe prend la fonction de complément d'objet prépositionnel de *prend*, qui est cette fois-ci une forme de la variante « partitive » de « prendre ».⁷

1.2 Hypothèse 2

Étant donné la lecture indéfinie de *de la glace* dans (1), *de la* alterne avec des déterminants comme *la*, *cette* et *quelque* (cf., par exemple, Frei 1960 et Bosveld-de Smet 1998 : 10) :

- (8) a. *Elle prend la glace.*
b. *Elle prend cette glace.*
c. *Elle prend quelque glace.*

Si l'on admet alors que *de la* est une forme d'un déterminant, *de la glace* en lecture indéfinie est à considérer comme groupe nominal. Dans cette hypothèse, on doit s'attendre à ce que la lecture indéfinie permette à *de la glace* d'apparaître dans certaines configurations syntaxiques qui sont en général inaccessibles à un groupe prépositionnel. En effet, *de la glace* en lecture indéfinie est susceptible de prendre la fonction de sujet⁸ ou de complément d'une préposition (cf., entre autres, Frei 1960 et Martin 1983) :⁹

- (9) *De la glace tachait la nappe.*
(10) *Cela ressemble à de la glace.*

L'hypothèse selon laquelle *de la*, dans la lecture indéfinie de *de la glace*, est une forme d'un déterminant se trouve confirmée par la sémantique de ce syntagme. Alors que dans la lecture partitive de *de la glace*, *de* comporte une signification indépendante – une signification lexicale partitive –, *de* ne correspond pas à un constituant sémantique dans la lecture indéfinie de *de la glace* (cf., entre autres, Van de Velde 1994 et Peterson 1999).¹⁰ Si *de* avait, dans la lecture indéfinie de *de la glace*, une signification partitive comparable à celle de l'expression *une partie de*, on s'attendrait à ce que l'on puisse lui substituer celle-ci. Or, cela n'est pas toujours le cas (cf. Cosse 1996 : 33) :

⁶ Cette préposition apparaît aussi dans certaines constructions quantitatives : *une coupe de la glace à la vanille*.

⁷ Il est évident que cette double complémentation présuppose une compatibilité sémantique du verbe avec l'interprétation partitive de son complément d'objet. Krifka (1989 : 182–183) identifie cette compatibilité, pour la construction allemande correspondante, à la manière successive dans laquelle le référent du complément de la préposition partitive est affecté par l'action exprimée par le verbe.

⁸ *De la glace* ne pourrait pas être sujet en lecture générique (cf. Galmiche 1986). De plus, le prédicat (au sens large du terme) doit fournir une localisation suffisante et une indication des limites du référent du sujet (cf. Theissen 1997).

⁹ Alternativement, on pourrait envisager d'analyser *de* dans *de la glace* comme une marque analytique du cas génitif. Mais si l'on admettait des cas prépositionnels pour le français moderne, il faudrait y ajouter le datif, marqué par *à*. Cette stratégie échoue pourtant face à (10) : *à de la glace* serait marqué à la fois génitif et datif.

¹⁰ Il va de pair que *la glace* n'est pas, dans la lecture indéfinie de *de la glace*, une expression référentielle : ici le locuteur ne fait référence, à l'aide de l'énonciation de *la glace*, ni à une quantité spécifique et déterminée ni à une entité générique de glace. (En revanche, il semble qu'il y ait eu une étape dans l'évolution de l'« article partitif » durant laquelle le complément de la préposition partitive pouvait adopter une interprétation générique grâce à la généralisation de l'emploi de l'article défini ; cf. Harris 1978 : 78.) Certes, dans la construction de la signification grammaticale de *de la glace* en lecture indéfinie, il intervient une entité qui est « générique » dans un certain sens : la classe des quantités de glace. Toutefois cette classe n'y est pas un référent de *la glace*, sur lequel le locuteur veut attirer l'attention de l'interlocuteur, mais l'extension d'un concept qui est la signification lexicale de *glace* – extension qui intervient aussi dans la construction de la signification grammaticale de *la glace* dans (8 a) (cf. Peterson 1999 ; voir aussi note 26).

- (11) a. *En été, elle prend de la glace comme dessert.*
 b. #*En été, elle prend une partie de la glace comme dessert.*

En plus, bien que (12 a) implique (12 b) (du moins en tant qu'implication conversationnelle), une énonciation de (1) dans la lecture indéfinie de *de la glace* ne présuppose pas de partie complémentaire (cf. Kleiber 2001) :

- (12) a. *Elle prend une partie de la glace.*
 b. *Il y a de la glace qu'elle ne prend pas.*

Il en ressort que l'interprétation de *de la glace* en lecture indéfinie n'est pas « une partie indéterminée de la glace comme entité générique » mais plutôt « une quantité indéterminée de glace ».

Il y a donc lieu d'admettre que les constituants de *de la glace* en lecture indéfinie ne sont pas *de* et *la glace* mais *de la* et *glace*, dont le premier détermine le dernier de façon indéfinie. Ce « de » indéfini est un déterminant qui possède les formes *du*, *de la* et la forme élidée *de l'*. Il a une signification lexicale qui restreint son application aux noms désignant des entités continues¹¹ – des matières (comme *glace* dans (1)), des qualités (*patience* dans (13)), des états (*vie* dans (14)) ou des activités (*nage* dans (15)) (cf. Van de Velde 1996 b : 129–131) :

(13) *Elle a de la patience.*

(14) *Il y a encore de la vie en lui.*

(15) *Elle fait de la nage.*

En outre, les formes de « de » indéfini sont susceptibles de forcer l'interprétation continue d'un nom qui aurait « normalement » une signification discontinue (cf. Galmiche 1988 pour les opérations sémantiques permettant de dériver une signification continue d'une signification discontinue) :

(16) *Dans cette tarte, il y a de la pomme.*

De même, en combinaison avec un nom propre, les formes de « de » indéfini peuvent indiquer que le référent du groupe nominal est une entité continue qui est liée métonymiquement au porteur du nom (dans (17) : de la musique de Mozart ; cf. Kleiber 1992) :

(17) *Elle joue du Mozart.*

En rapport avec les constructions en « de » indéfini et en « de » partitif, il convient de considérer une troisième construction, qui est souvent évoquée dans ce contexte. Le groupe caractéristique de cette construction est introduit par *de* suivi d'une forme d'un pronom démonstratif ou possessif.¹² Il est susceptible de pendre la fonction de complément d'objet d'un verbe n'appartenant pas à la classe des verbes du type de « prendre » :

- (18) a. *Elle a vu de cette glace chez Berthillon.*
 b. *Elle a vu de ma glace préférée chez Berthillon.*

¹¹ L'emploi des formes de l'article indéfini singulier est soumis à la contrainte inverse : *un* et *une* ne se combinent qu'avec les formes nominales au singulier désignant des individus discontinus (cf. Lyons 1999 : 33–36). En revanche, l'article indéfini pluriel *des* (*de* devant une épithète antéposée) ne fait pas l'objet d'une telle contrainte ontologique. Les expressions qu'il introduit désignent des pluralités d'entités discontinues (par exemple, *des pommes* ou *des voyages*) ainsi que des entités continues (*des rillettes* ou *des vacances*). Les formes de l'article défini peuvent introduire, elles aussi, toutes sortes de noms.

¹² Kupferman (1979) cite aussi des exemples comportant *de ça* ou *de tout*.

À la différence de la construction en « de » partitif, *de cette glace* ne remplit pas ici la fonction de complément d'objet prépositionnel. Ceci apparaît par le fait qu'on ne peut pas pronominaliser ce groupe par *dont* (cf. Milner 1978 : 77) :

(19) **cette glace dont elle a vu chez Berthillon*

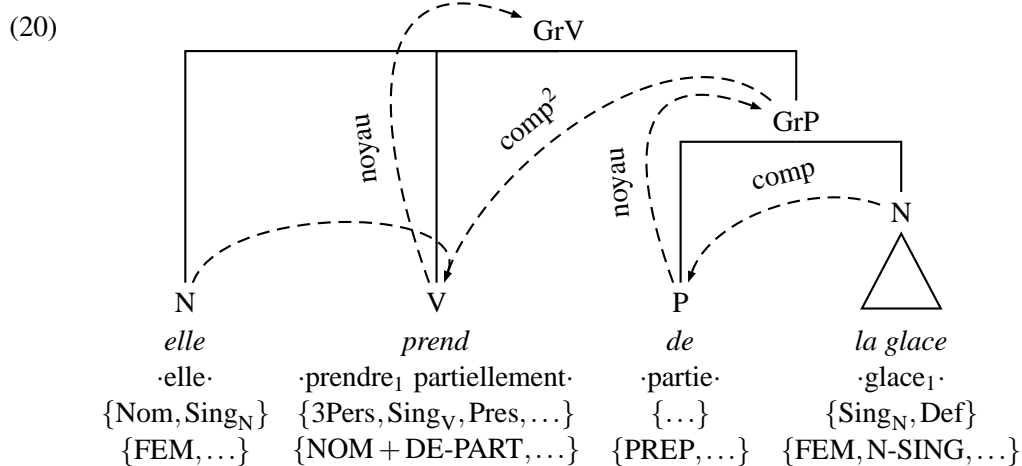
De cette glace relève toutefois d'une sémantique de partition ou – plus souvent – d'occurrence d'un type¹³ (cf. Van de Velde 1996 a) : à l'aide d'une énonciation de *cette glace*, le locuteur fait référence à une quantité ou une sous-espèce de glace, sur laquelle l'interprétation de *de* prélève une partie ou un exemplaire. Par opposition à la construction en « de » indéfini, le syntagme précédé de *de* est alors sémantiquement autonome. Je n'analyserai pas (18) plus en détail.

2 Analyse syntaxique et sémantique

L'analyse présentée ci-dessous présuppose le cadre théorique de la Syntaxe et Sémantique Intégrative. La Syntaxe Intégrative est une syntaxe non-dérivationnelle et de surface. La Sémantique Intégrative se compose d'une sémantique lexicale psychologique et d'une sémantique grammaticale compositionnelle qui appartient à la tradition de la sémantique des conditions d'usage.

2.1 Analyse syntaxique

(20) représente la *structure syntaxique et relationnelle* de (1) selon la lecture partitive de *de la glace* :¹⁴



Par la *structure de marquage*, la forme nominale analytique *la glace* est marquée par les *catégories de formes* Sing[ulier]-N[ominal] et Déf[ini] ainsi que par les *catégories de mots lexicaux* FÉM[ININ] et N[OM-AU]-SING[ULIER] (*singulare tantum*).¹⁵ Le marquage par Défini est dû à la présence d'une forme de l'article défini (cf. Lieb 1983 : 385–389). Appartenant à la catégorie de mots lexicaux DÉFINI et ayant, en français moderne, une signification lexicale vide, les formes de cet article sont compatibles

¹³ Dans l'interprétation d'occurrence, un tel groupe peut même prendre la fonction de sujet ou de complément d'une préposition (cf. Lagae 1994).

¹⁴ « V », « P » et « N » signifient respectivement « forme verbale », « forme de particule » et « forme nominale (au sens large du terme : forme de nom, de pronom, d'adjectif ou d'article) ». Les marquages non-pertinents ainsi que la structure prosodique ont été omis. Pour des raisons de commodité, je ne différencierai pas, dans la suite, les formes de leurs occurrences.

¹⁵ Par opposition aux catégories de formes, les catégories de mots lexicaux sont indiquées en majuscules.

avec toutes sortes de noms et servent de « marque du nom » en définitude, en genre et en nombre.¹⁶ Par « ·glace₁· », nom d'un concept psychologique, je désigne l'interprétation lexicale de la glace. L'intension de ce concept comprend la propriété suivante :¹⁷

(21) La propriété d'être un x tel que :

x est une quantité de « glace comestible ».

L'extension de ·glace₁· est donc l'ensemble des quantités de « glace comestible ».

La glace est dans (20) un complément de la forme prépositionnelle *de*. L'interprétation lexicale de celle-ci est le concept ·partie·, dont l'intension comprend la relation (22) :

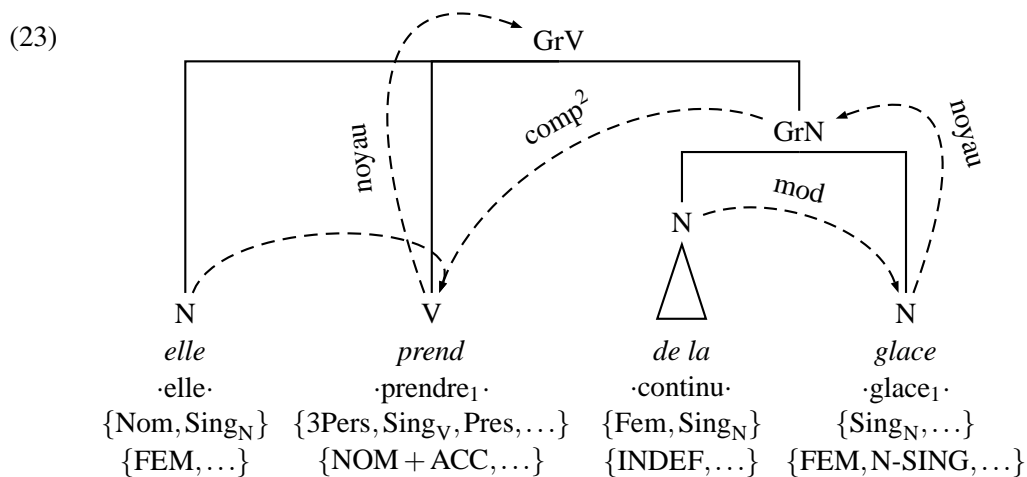
(22) La relation intensionnelle entre x_1 et x_2 telle que :

x_1 est une « partie »¹⁸ de x_2 .

L'extension de ·partie· est la relation extensionnelle analogue.

Le groupe prépositionnel *de la glace* forme avec *elle* une paire de compléments de *prend*, ce qui est conforme à la catégorie réactionnelle NOM[INATIF]+DE-PART[ITIF] de *prend* : étant donné son interprétation lexicale ·prendre₁partiellement·, *prend* exige un premier complément – le sujet – au nominatif (par exemple, le clitique *elle* dans (20)) ou non-spécifié pour le cas (*Marie*) et un second complément – un complément d'objet prépositionnel en « de » partitif (*de la glace* dans (20)).¹⁹

(23) illustre la structure de (1) selon la lecture indéfinie de *de la glace* :



La forme nominale *glace* est ici modifiée – et déterminée – par *de la*, une forme de « de » indéfini (l'« article partitif »). Ce mot lexical ne comporte que des formes au singulier et appartient à la catégorie de mots lexicaux INDÉF[INI].²⁰ Sa signification lexicale est non-vidue ; l'intension de ce concept

¹⁶ Bien entendu, la catégorie Défini peut être marquée également, par exemple dans les langues scandinaves, par un affixe.

¹⁷ Dans les spécifications sémantiques, les variables des types « x » et « y » dénotent respectivement des entités du point de vue du locuteur et des ensembles de telles entités.

¹⁸ Probablement, cette relation doit être restreinte à une relation de partie stricte.

¹⁹ Par ailleurs, un second complément sous les formes *en* et *dont* est également conforme à NOMINATIF+DE-PARTITIF.

²⁰ Au lieu de classer *de la* parmi les formes nominales (au sens large du terme), on pourrait l'analyser comme une forme de particule pour tenir compte de son évolution depuis la préposition partitive. Or, il me semble peu controversé que l'article indéfini pluriel, issu d'une réanalyse de la contraction prépositionnelle *des*, est en fait une forme nominale – évolution favorisée par sa ressemblance formelle avec *les*. Si l'on considère alors *des* comme une forme nominale, il convient de classer dans la même catégorie sa variante *de* apparaissant devant une épithète antéposée. On pourrait ainsi justifier également d'analyser le *de* enchâssé dans *de la* comme une forme nominale.

comprend la propriété (24) :²¹

- (24) La propriété d'être un x tel que :
 x est « continu ».

L'extension de ·continu· est alors l'ensemble de toutes les entités continues, y compris les quantités de matière. Ainsi, une forme de « de » indéfini n'est compatible qu'avec une forme d'un nom désignant une entité continue (voir section 2.2).²² Puisque l'interprétation lexicale de *de la* est non-vide, sa combinaison avec *glace* ne résulte pas dans une forme nominale analytique, mais dans un groupe nominal.

Le prédicat *prend*, dont l'interprétation lexicale est ici ·prendre₁·, exige, par sa catégorie rectionnelle NOM[INATIF]+ACC[USATIF], deux compléments dont le second – le complément d'objet direct – est à l'accusatif (par exemple, le clitique *la*) ou non-spécifié pour le cas (*la glace* ou *de la glace*).²³

2.2 Analyse sémantique

Selon la Sémantique Intégrative, une signification grammaticale a plusieurs composantes, dont une *proposition* et un ensemble de *significations référentielles* (qui peut, bien sûr, être l'ensemble vide).

Dans une énonciation de la construction en « de » partitif (20), la forme nominale *la glace*, marquée par la catégorie Défini, est typiquement interprétée comme spécifique et déterminée. Sa signification référentielle est alors la relation suivante (j'adapte ici la conception de Lieb 1983 : 278–288) :²⁴

- (25) La relation intensionnelle entre [une énonciation] V [de (20)] et [un locuteur] V_1 telle que :
1. Il existe un et un seul x auquel V_1 fait référence dans V à l'aide de *la glace*.
 2. Le locuteur présuppose :
pour tout x auquel V_1 fait référence dans V à l'aide de *la glace*, x est élément de l'extension de ·glace₁·.
 3. Tout x auquel V_1 fait référence dans V à l'aide de *la glace* est « pertinent » pour V_1 par rapport à ·glace₁· pendant la partie de V correspondant à *la glace*.
 4. Le locuteur croit :
tout interlocuteur « peut identifier » tout x auquel V_1 fait référence dans V à l'aide de *la glace*.
 5. Le locuteur croit :
tout x auquel V_1 fait référence dans V à l'aide de *la glace* est la somme méréologique de l'ensemble des x_1 tels que :
 x_1 est élément de l'extension de ·glace₁· et est « pertinent » pour V_1 par rapport à ·glace₁· pendant la partie de V correspondant à *la glace*.
 6. [Condition déterminant s'il s'agit d'une signification déictique.]

²¹ Il existe un rapport étroit entre ·continu· et ·partie· : tous les deux font appel – de manière directe ou indirecte – à la relation de partie. Il est bien établi qu'à part de la propriété d'être cumulatif un prédicat comme « continu » a la propriété d'être divisible (du moins jusqu'à un certain degré) ; c'est-à-dire que chaque partie (« pertinente ») d'une entité vérifiant un prédicat divisible vérifie ce même prédicat.

²² Conformément à sa distribution, l'article indéfini singulier a la signification lexicale ·individualisé·. En revanche, la signification lexicale de l'article indéfini pluriel est vide comme celle de l'article défini. (Voir note 11.)

²³ Le second complément peut, bien évidemment, apparaître aussi sous la forme de *en*.

²⁴ Les variables du type « V » dénotent des entités du point de vue du linguiste (voir aussi note 17).

La condition 1 tient compte du caractère spécifique de cette signification référentielle. Pour la pré-supposition dans la condition 2 voir Donnellan (1966). La condition 3 sert à restreindre le référent de l'énonciation de *la glace* à une entité contextuellement « pertinente » pour le locuteur. Les conditions 4 et 5 sont des effets sémantiques liés à la catégorie Défini. Selon la condition 5, le référent de l'énonciation de *la glace* est la totalité de la glace « pertinente ». ²⁵ Somme toute, le référent de l'énonciation de *la glace* est la totalité de la glace « pertinente » et « identifiable » par l'interlocuteur.

Pour l'interprétation de *de la glace* dans une énonciation de (23), les interprétations lexicales de *de la* et de *glace* doivent être fusionnées. L'intension du concept $\cdot\text{glace}_1\text{continue}\cdot$ en résultant comprend la propriété suivante :

(26) La propriété d'être un x tel que :

x est élément des extensions de $\cdot\text{glace}_1\cdot$ et de $\cdot\text{continu}\cdot$.

Comme chaque quantité de glace est continue, les extensions de $\cdot\text{glace}_1\cdot$ et de $\cdot\text{glace}_1\text{continue}\cdot$ sont identiques. Au contraire, la fusion des interprétations lexicales des constituants de *la* et *pomme* du groupe nominal *de la pomme* ne conduit à un concept non-contradictoire que si *pomme* est pris comme forme d'un nom de matière dérivé du nom d'individu correspondant.

Selon le contexte, il y a plusieurs options pour interpréter *de la glace*, dont le modificateur *de la* est marqué par la catégorie INDÉFINI. En vue d'une comparaison avec la signification référentielle (25) de *la glace*, je donne ici la signification spécifique mais indéterminée de *de la glace* (Lieb, comm. pers.) :

(27) La relation intensionnelle entre V et V_1 telle que :

1. [Analogie à (25).]
2. [Analogie à (25).]
3. [Analogie à (25).]
4. Le locuteur croit :
il n'est pas vrai que tout interlocuteur « peut identifier » tout x auquel V_1 fait référence dans V à l'aide de *la glace*.
5. [Condition déterminant s'il s'agit d'une signification déictique.]

La condition 4 ainsi que l'absence d'une condition correspondant à la condition 5 dans (25) sont des effets sémantiques liés à la catégorie INDÉFINI. ²⁶ Le référent de l'énonciation de *de la glace* est alors une quantité de glace « pertinente » mais « non-identifiable » par l'interlocuteur.

L'interprétation lexicale $\cdot\text{prendre}_1\cdot$ de *prend* dans la construction en « de » indéfini (23) est un concept dont l'intension comprend la relation suivante : ²⁷

(28) La relation intensionnelle entre x , x_1 et x_2 telle que :

1. x est une action de « prendre (intégralement) ».

²⁵ Étant donné une définition appropriée de « pouvoir identifier », terme utilisé dans la condition 4, la condition 5 pourrait être impliquée par cette condition-ci. Dans ce cas, il faudrait supprimer 5.

²⁶ L'absence d'une telle « condition de totalité » rend compte d'un effet sémantique de la détermination indéfinie qui est traditionnellement traité par un procédé de prélèvement d'une partie indéterminée sur une entité « générique » (cf., par exemple, Martin 1983). Selon ce que je propose ici, la partie « pertinente » de l'extension peut comprendre, en usage spécifique et indéterminé, des éléments qui ne sont pas des parties (strictes ou non-strictes) du référent. En usage spécifique et déterminé, ceci est exclu (cf. aussi Van de Velde 1994).

²⁷ Éventuellement, il faut prévoir, dans (28), une place supplémentaire pour un lieu d'origine.

2. x_1 est un agent de cette action.
3. x_2 est une entité affectée par cette action.

L'extension de $\cdot\text{prendre}_1\cdot$ est donc la relation extensionnelle entre une action de « prendre (intégralement) », un agent de cette action et une entité affectée (intégralement) par cette action.

Étant donné une signification référentielle de *de la glace* comme celle indiquée en (27), la proposition correspondant à (23) est la relation suivante :

(29) La relation intensionnelle entre V et V_1 telle que :

pour tout x_1 auquel V_1 fait référence dans V à l'aide de *elle* et pour tout x_2 auquel V_1 fait référence dans V à l'aide de *de la glace*, il existe un x tel que :

1. $\langle x, x_1, x_2 \rangle$ est élément de l'extension de $\cdot\text{prendre}_1\cdot$ et est « pertinent » pour V_1 par rapport à $\cdot\text{prendre}_1\cdot$ pendant la partie de V correspondant à *prend*.
2. [Condition déterminant le temps de l'action.]

C'est-à-dire que le référent de l'énonciation de *elle* « prend » le référent de l'énonciation de *de la glace* « intégralement ».

L'interprétation lexicale de *prend* dans (23) est dérivée, par une « règle lexicale », de $\cdot\text{prendre}_1\cdot$.²⁸ L'intension de ce concept $\cdot\text{prendre}_1\text{partiellement}\cdot$ comprend la relation suivante :

(30) La relation intensionnelle entre x , x_1 et y telle que :

1. y est un ensemble de quantités ou de pluralités.
2. Il existe un élément x_2 de y tel que :
 $\langle x, x_1, x_2 \rangle$ est élément de l'extension de $\cdot\text{prendre}_1\cdot$.

L'extension de $\cdot\text{prendre}_1\text{partiellement}\cdot$ est alors la relation extensionnelle entre une action de « prendre partiellement », un agent de cette action et un ensemble de quantités ou de pluralités dont une est « prise intégralement ».

(31) exemplifie un tel ensemble ; il est la spécification sémantique correspondant au groupe prépositionnel *de la glace* dans (20) :

(31) L'ensemble des x_1 tels que :

pour tout x_2 auquel V_1 fait référence dans V à l'aide de *de la glace*, $\langle x_1, x_2 \rangle$ est élément de l'extension de $\cdot\text{partie}\cdot$ et est « pertinent » pour V_1 par rapport à $\cdot\text{partie}\cdot$ pendant la partie de V correspondant à *de*.

La proposition correspondant à (20) est alors la relation (32) :

(32) La relation intensionnelle entre V et V_1 telle que :

pour tout x_1 auquel V_1 fait référence dans V à l'aide de *elle*, il existe un x tel que :

1. $\langle x, x_1, (31) \rangle$ est élément de l'extension de $\cdot\text{prendre}_1\text{partiellement}\cdot$ et est « pertinent » pour V_1 par rapport à $\cdot\text{prendre}_1\text{partiellement}\cdot$ pendant la partie de V correspondant à *prend*.
2. [Condition déterminant le temps de l'action.]

²⁸ Krifka (1989 : 182–183 et 249–250) avance une approche apparentée pour l'analyse de la construction allemande correspondante.

En d'autres termes : le référent de l'énonciation de *elle* « prend » l'ensemble des parties du référent de l'énonciation de *la glace* « partiellement » ; c'est-à-dire qu'il prend une partie de ce référent « intégralement ». Comme x_2 est quantifié, dans (30), de manière existentielle, la partie prélevée sur le référent de l'énonciation de *la glace* est indéterminée (cf. Lieb 1983 : 318–319).

Références

- Bosveld-de Smet, Leonie M. (1998). *On Mass and Plural Quantification: The Case of French des/du-NPs*. Groningen Dissertations in Linguistics 22. Groningen : University Press.
- Cosse, Michel (1996). L'interprétation partitive dans le système de la détermination du français. Thèse de doctorat, Université de Paris VII.
- Donnellan, Keith S. (1966). Reference and definite description. *The Philosophical Review* 75, 281–304.
- Englebert, Annick (1992). *Le « petit mot » DE : Étude de sémantique historique*. Langue et cultures 25. Genève : Droz.
- Frei, Henri (1960). Tranches homophones (à propos de l'article partitif du français). *Word* 16, 317–322.
- Galmiche, Michel (1986). Note sur les noms de masse et le partitif. *Langue française* 72, 40–53.
- Galmiche, Michel (1988). Massif/comptable : De l'un à l'autre et inversement. Dans *Termes massifs et termes comptables*, éd. par Jean David et Georges Kleiber, Recherches linguistiques 13, Paris : Klincksieck, 63–77.
- Harris, Martin B. (1978). *The Evolution of French Syntax: A Comparative Approach*. Londres : Longman.
- Kleiber, Georges (1992). Quand le nom propre prend article : Le cas des noms propres métonymiques. *Journal of French Language Studies* 2, 185–205.
- Kleiber, Georges (2001). Indéfinis : Lecture existentielle et lecture partitive. Dans *Typologie des groupes nominaux*, éd. par Georges Kleiber, Brenda Laca et Liliane Tasmowski, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 47–97.
- Krifka, Manfred (1989). *Nominalreferenz und Zeitkonstitution: Zur Semantik von Massentermen, Pluraltermen und Aspektklassen*. Munich : Fink.
- Kupferman, Lucien (1979). L'article partitif existe-t-il ? *Le français moderne* 47, 1–16.
- Kupferman, Lucien (1994). *Du : Cet autre indéfini*. *Faits de langues* 4, 195–203.
- Lagae, Véronique (1994). En dans son interprétation partitive : Problèmes de délimitation syntaxique. *Revue romane* 29, 3–16.
- Lieb, Hans-Heinrich (1983). *Integrational Linguistics*. Current Issues in Linguistic Theory 17. Amsterdam : Benjamins. Vol. 1.
- Lieb, Hans-Heinrich (1992). Integrational Semantics: An integrative view of linguistic meaning. Dans *Current Advances in Semantic Theory*, éd. par Maxim Stamenov, Current Issues in Linguistic Theory 73, Amsterdam : Benjamins, 239–268.
- Lieb, Hans-Heinrich (1993). Integrational Linguistics. Dans *Syntax: Ein internationales Handbuch zeitgenössischer Forschung/An International Handbook of Contemporary Research*, éd. par Joachim Jacobs *et al.*, Handbücher zur Sprach- und Kommunikationswissenschaft 9, Berlin : de Gruyter, vol. 1, 430–468.
- Lyons, Christopher (1999). *Definiteness*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Martin, Robert (1983). De la double extensité du partitif. *Langue française* 57, 34–42.
- Milner, Jean-Claude (1978). *De la syntaxe à l'interprétation : Quantités, insultes, exclamations*. Paris : Éditions du Seuil.

- Milsark, Gary L. (1977). Towards an explanation of certain peculiarities of the existential construction in English. *Linguistic Analysis* 3, 1–30.
- Peterson, Kerstin (1999). *Beaucoup de partitif ? Le français moderne* 67, 133–146.
- Theissen, Anne (1997). Quand le partitif peut-il être sujet ? *Verbum* 19, 339–354.
- Van de Velde, Danièle (1994). Le défini et l’indéfini. *Le français moderne* 62, 11–35.
- Van de Velde, Danièle (1996 a). *Des et du* comme clitiques et ce qui s’ensuit. *Cahiers de grammaire* 21, 125–133.
- Van de Velde, Danièle (1996 b). *Le spectre nominal : Des noms de matières aux noms d’abstraction*. Louvain : Peeters.